

CHAPITRE SEIZE : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Article 16.1 :	Objectifs	16-1
Article 16.2 :	Portée de la propriété intellectuelle	16-1
Article 16.3 :	Confirmation des accords internationaux	16-1
Article 16.4 :	Nature et portée des obligations	16-1
Article 16.5 :	Préoccupations liées à la santé publique	16-2
Article 16.6 :	Traitement national	16-2
Article 16.7 :	Épuisement	16-2
Article 16.8 :	Divulgence de renseignements	16-2
Article 16.9 :	Marques de commerce	16-3
Article 16.10 :	Protection des indications géographiques	16-5
Article 16.11 :	Droits d'auteur et droits connexes	16-6
Article 16.12 :	Brevets	16-10
Article 16.13 :	Moyens de faire respecter les droits de propriété intellectuelle	16-11
Article 16.14 :	Prescriptions spéciales concernant les mesures à la frontière	16-15
Article 16.15 :	Procédures pénales et mesures correctives	16-18
Article 16.16 :	Mesures spéciales contre les atteintes au droit d'auteur dans Internet	16-19
Article 16.17 :	Coopération	16-20
Article 16.18 :	Comité de la propriété intellectuelle	16-22
Article 16.19 :	Consultations	16-22

CHAPITRE DIX-SEPT : ENVIRONNEMENT

Article 17.1 :	Contexte et objectifs	17-1
----------------	-----------------------------	------